



Dominique BOYER
15, route du Junca
33250, Saint Sauveur
06 64 39 98 48

Régis ROY
17, rue Maryse Bastié
33250, Pauillac
06 87 70 77 47

Demande de licence saison 2017-2018

au club du Centre Médoc Athlé
enregistré à l'UFOLEP et la FFA

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Certificat Médical

Je soussigné docteur

exerçant à certifie que

Mlle, Mame, M., né(e) le

ne présente pas à ce jour de contre-indication cliniquement décelable,

à la pratique de l'athlétisme en compétition,

à la pratique de l'athlétisme loisir et la marche nordique.

Fait à, le/...../2017

Signature et cachet du docteur

Règlements Généraux de la Fédération Française d'Athlétisme du 30 juin 2017

2.1.2 CERTIFICAT MEDICAL

Les personnes qui demandent une Licence, à l'exclusion des Non-pratiquants (Licence Athlé Encadrement), doivent produire :

- un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte (à partir de la catégorie Eveil Athlétique) et Athlé option Running ;
- un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'Athlétisme pour les Licences Athlé Santé et Athlé Découverte (pour la catégorie Baby Athlé uniquement).

Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de six mois au moment de la prise de Licence sur le SI-FFA.

Adresse : Centre Médoc Athlé - BP 92 - 33250. PAUILLAC

Mail : contact@centre-medoc-athle.fr

Site internet : www.centre-medoc-athle.fr